

# Nuisances sonores dans les familles et écoles algériennes : Quelle culture du bruit ?

*Djamila BOUTALEB\**

## Introduction

Cet article porte sur l'impact du bruit dans les comportements que nous avons observés notamment dans la vie de famille et à l'école. De ce premier point de vue nous nous posons la question de l'existence d'une culture du bruit dans les diverses sociétés et par conséquent dans la société algérienne : quelles en sont les particularités ? Par quels modèles éducatifs inculqués ?

Le rôle de la famille puis celui de l'école déterminent en quelque sorte le vécu sociétal voire anthropologique et culturel de tout un chacun, de tout enfant, de tout apprenant (c'est ce qui ressort dans la publication d'articles de la Revue *Insaniyat du Crasc* : « enfance et socialisation », n°41, paru en 2008).

Notre objectif est d'essayer de comprendre comment ces deux acteurs principaux, famille / école, contribuent-ils au processus éducatif et scolaire face au bruit ?

## 1. Le bruit : une pollution sonore

En tant que pollution sonore, le bruit est défini selon les données épidémiologiques internationales, comme une énergie acoustique audible provenant de sources multiples, comme les transports, les bruits domestiques, de voisinage et d'autres.

Le bruit analysé comme un phénomène de physique acoustique, représente un son ou il s'agit d'un mélange de sons qui se

---

\* Psychologue-orthophoniste, Enseignante-chercheur en Sciences du langage, Maître de Conférences, I L E, Université d'Oran

transforment en ondes sonores, ce sont des vibrations qui se propagent dans l'air à la vitesse de 340 m/s mais aussi dans les liquides et les solides, à d'autres vitesses. Nous avons tous en tête l'image de la pierre jetée à l'eau qui produit des cercles : ce sont des ondes.

En acoustique le son est schématiquement caractérisé par sa hauteur, son intensité et sa durée.

Sa hauteur mesurée par sa fréquence en hertz (Hz) constitue le nombre de vibrations qu'effectue une onde sonore en une seconde : plus les vibrations sont rapides et plus le son ou bruit est aigu, plus elles sont lentes et plus le son est grave. Ainsi le son peut être grave ou aigu. Son niveau d'intensité ou amplitude se mesure en décibels (dB). Il est fort ou faible. Tandis que la durée du son ou bruit peut être brève, intermittente, continue...

Les vibrations sonores ne sont pas toutes perceptibles par l'oreille humaine. Les limites du champ auditif humain se situent environ entre 20 Hz et 20 000 Hz. Au-dessous de 20 Hz, seuil de l'audition humaine ce sont des infrasons, au-delà de 20 000 Hz ce sont des ultrasons ou seuil de la douleur. Les infrasons et ultrasons sont par contre perçus par des animaux comme les chats (infrasons) et les chiens (ultrasons).

Les acousticiens ont proposé et tracé des échelles de bruit en décibels de 0 à 140 dB, soit depuis le seuil d'audibilité comme le silence ou l'exemple d'un vent léger à 25 dB, jusqu'au seuil de la douleur comme l'avion au décollage à 140 dB.

### **L'appareil auditif est le premier organe touché par le bruit.**

Comment l'oreille perçoit-elle le bruit ? Capté par le pavillon, le bruit est un son qui s'achemine de l'oreille externe à l'oreille moyenne jusque vers l'oreille interne où les cellules sensorielles réceptionnent le bruit avant de le transmettre par le nerf auditif au cerveau qui procèdera au décodage des informations sonores. Ces cellules ciliées sensibles aux vibrations sonores sont en nombre restreint et ne se renouvellent pas. Leur lésion par des nuisances

sonores, des maladies, vieillissement ou hérédité détruit les neurones liés au système auditif d'où la surdité dans certains cas.

Les spécialistes en neurosciences signalent qu'il existe bien contre les traumatismes un système naturel de défense de l'oreille qui se situe au niveau de l'oreille moyenne. C'est un muscle qui se contracte par réflexe en 30 millisecondes, trop tard donc pour des bruits quand le choc sonore est répété, d'autant que ce muscle, fatigable, devient inefficace sur une longue durée.

Le bruit est significativement nuisible à la santé des oreilles comme l'indique toutes les recherches internationales, en particulier une étude publiée en 2002 par Evans et Coll. (Bullinger et Hygge) dans la revue américaine *Psychology* a montré que l'exposition au bruit des avions était associée à de plus faibles performances cognitives qui cependant s'amélioraient lorsque cette exposition au bruit disparaissait.

### **Bruit et surdité**

" Le bruit rend sourd " écrit en 2007 le journal du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les chercheurs comme Lorenzi, Perrot, Ziegler, des ingénieurs, socio-anthropologues, géographes et autres experts mondiaux des laboratoires de recherches de psychologie cognitive, perception, neurosciences sensorielles et des comportements, démontrent encore une fois que le bruit provoque un dysfonctionnement du système auditif par une baisse de l'acuité auditive appelée hypoacousie, par des sifflements ou bourdonnements que sont les acouphènes généralement accompagnés d'une autre pathologie, l'hyperacousie, forme d'intolérance à des bruits habituellement bien supportés.

Mais pas seulement, selon leurs études, d'autres incidences sur la santé sont observées tels les effets psycho-physiologiques, cardiovasculaires, de tension artérielle, troubles immunitaires, perturbation du sommeil, certainement d'autres conséquences mal identifiées ou non reconnues.

Récemment une étude suédoise, citée par le même journal du CNRS, a montré le lien entre le bruit du trafic routier et l'hypertension sur plus de 500 personnes pour qui le risque d'hypertension a augmenté de 38 %.

Le cas des enfants est pris en compte par ces chercheurs. En particulier Johannes Zieggler du Laboratoire de psychologie cognitive (LPC) de Marseille. Outre la fatigue et la perte de concentration, à la maison comme à l'école, il est observé que la perception de la parole est perturbée par le bruit : l'enfant ne comprend pas très bien ce qu'on lui dit.

Ce chercheur explique que selon certaines études l'intelligibilité de la parole est abaissée de plus de 50 % par un bruit de fond moyen de 72 dB enregistré dans une classe d'enfants âgés de cinq ans, alors en plein développement phonologique et des subtilités du vocabulaire de la langue à acquérir.

Grâce à leurs méthodes, ils ont aussi mis en évidence l'impact du bruit chez des enfants dyslexiques, ceux qui par définition présentent un retard de lecture sans déficits sensoriels ou intellectuels, vérifiant l'hypothèse que l'une des manifestations de ce trouble de langage est la mauvaise ou difficile perception des sons de la parole.

D'autres travaux portent sur le comportement social face au bruit, comme celui du risque au travail.

Le bruit, pollution sonore, est un problème de santé publique car touchant le système auditif. Nous verrons que les conséquences peuvent être nombreuses. Celle qui nous intéresse ici car directement liée à la qualité perceptive de l'audition est la difficulté de communication et de langage, en particulier la fonction cognitive et linguistique qui peut perturber dans la petite enfance le niveau de compétence et de performance des apprentissages fondamentaux comme la lecture voire l'écriture et se transformer en véritable question de santé scolaire.

Le rapport au bruit est probablement confronté au mode d'existence de chacune des familles suscitant diverses manifestations.

Tout bruit constitue par définition une gêne, elle est plus ou moins importante selon les individus, selon chacun des membres d'une même famille partageant le même espace. Effectivement, ce qui évoque un bruit perçu comme nuisance sonore ou contrainte chez les uns peut refléter un élément ordinaire chez les autres.

Catherine Guastavino (2003) écrit " Dans le domaine auditif, on peut observer une diversité de jugements relatifs à un même phénomène sonore..."

La théorie des sciences de la communication appelle bruit " toute perte de l'information consécutive à un trouble dans le circuit communicant ".

En situation de discours ou lors d'une conversation, si le locuteur tape fort sur la table, certaines personnes présentes vont sursauter ou le regarder, d'autres vont continuer à l'écouter, insensibles ou indifférentes à ce geste sonore.

De nombreuses autres causes peuvent empêcher ou déjouer cette transmission, comme un incident technique de microphone, de panne de courant dans une salle de conférences, la sonnerie de portable ou de la part des communicants des maladresses syntaxiques, phonétiques, lexicales, des hésitations, le silence, une gestuelle inappropriée.

Les intervenants peuvent effectivement s'embrouiller dans la construction grammaticale d'une phrase ou d'un passage qui fera froncer les sourcils ou sourire, de même les remplacements phoniques comme le son é [e] par i [i] dans le mot " école " par " icole ", les particularités phonologiques comme en français la pratique actuelle du R roulé [r] chez les femmes algériennes peut embarrasser selon l'aspect culturel intégré où ce phonème s'observe surtout chez les hommes notamment après l'indépendance de l'Algérie en 1962.

On dit dans le langage familier " ça sonne mal aux oreilles ".

Les lapsus, des mots remplacés par d'autres mots, considérés par les linguistes comme une banale erreur de langage non intentionnelle, prêtent à sourire d'autant que les analystes à la suite de Sigmund Freud les conçoivent comme la révélation de notre inconscient. Ils expliquent que notre surmoi nous impose un contrôle sur nos propos mais il arrive qu'il cède sous la pression de l'inconscient et laisse ainsi échapper tout autre chose que ce que nous voulions consciemment dire.

Actuellement, grâce à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), les neurobiologistes, suggèrent que les lapsus sont des automatismes cérébraux, faisant appel à notre cerveau émotionnel, celui qui donne des réponses automatiques plus que réfléchies.

Les lapsus, décrits comme une forme lexicale et sémantique chez les linguistes, dévoilent vraisemblablement des caractéristiques personnelles du sujet parlant qui, face aux réactions de l'assistance, peut continuer son élocution par d'autres expressions communicatives comme des hésitations, un silence, plus ou moins longs, souvent accompagnés de gestuelles et de postures.

Ces différentes manifestations qui entravent à un moment donné la communication sont considérées comme des bruits. Le bruit peut être sonore ou visuel, tout comme une tache sur une feuille ou une orthographe incorrecte dans un énoncé.

Ces quelques aperçus ne constituent pas un paramètre nocif ni pour la transmission des messages, ni pour la santé. Néanmoins nous verrons que tout est question de degré, de durée et surtout de personne.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), bien que la lutte contre le bruit existe depuis longtemps, des études complémentaires attestent, récemment au 31 Août 2010, que les comportements face au bruit diffèrent selon les individus et les familles mais d'après les vies de quartiers et des pays. Une étude réalisée en 2006 sur les niveaux sonores en Europe indiquait déjà que la République Slovaque était la plus bruyante juste avant

l'Espagne et montrait la Norvège, Suède et Finlande comme les pays les moins touchés par le bruit.

En Algérie les premières recherches sur l'effet du bruit ont été réalisées dans le cadre de la Médecine du Travail, portant sur la surdité professionnelle admise par tous les pays et l'OMS comme maladie professionnelle la plus fréquente.

Une étude menée en 2006 à Oran, par le Dr. Resk-Kallah et ses collègues au Centre Hospitalier Universitaire (CHU), s'intéressant à une entreprise spécialisée dans le textile, a confirmé cet état de fait " il est noté l'importance des atteintes auditives parmi les travailleurs qui risquent d'atteindre, avant leur départ en retraite, le seuil fatidique du déficit auditif fixé à 35 dB, seuil à partir duquel on est reconnu comme malentendant ".

Quant à la perspective environnementale, nous observons qu'en Algérie la pollution de l'eau et de l'air paraissent prioritaires par rapport à la pollution sonore qui ne semble pas interpeller comme il se doit de nombreux chercheurs, encore moins dans le domaine des apprentissages scolaires où l'acuité auditive n'est pas toujours prise en considération, de manière systématique et effective, exceptés dans les cas de surdité sévère non pas dépistés mais signalés par les enseignants et les parents du fait de l'absence de langage verbal, articulé chez les apprenants et l'installation rapide d'une communication gestuelle. Ces enfants sont alors orientés vers les écoles de sourds.

Les nuisances sonores peuvent indisposer les personnes. Le seuil de gêne pour l'oreille se situe généralement entre 60 et 85 dB, comme le bruit de la circulation routière, des cantines scolaires et d'autres exemples cités à titre indicatif dans les échelles de bruit.

Nous allons mentionner ici sans ordre particulier quelques possibles nuisances sonores rencontrées dans le milieu familial et les écoles auxquels nous ajoutons les bruits ambiants produits par le voisinage.

## **2. Les nuisances sonores en famille et à l'école**

Le rôle de la famille précède celui de l'école et de la société. Il est souvent dit que tout se joue dans la sphère familiale qui dispense ses propres valeurs éducatives, selon son histoire personnelle de famille monoparentale, éclatée ou recomposée, de culture et de moyens économiques différents, sans négliger le poids des multiples et néanmoins singulières conduites émotionnelles, résultat d'un vécu qui se construit au jour le jour. Chaque famille est particulière même si les schèmes sociétaux nous semblent recouper certains aspects communs. Dans la vie quotidienne de la famille, nous pouvons citer, avec un volume élevé, la musique, radio, télévision, les jeux vidéo, les conversations et les disputes à voix haute ou forte, les pleurs.

Les troubles du langage non réhabilités et non accompagnés par les acteurs concernés entraînent généralement chez les jeunes apprenants des échecs scolaires qui touchent inévitablement la gestion familiale et sociétale d'enfants, les travaux de rénovation, de déplacement du mobilier comme les table, chaise, fauteuil ou armoire sans omettre par ailleurs le claquement de portes. Régulièrement le bruit de la vaisselle et l'utilisation des appareils électroménagers sont souvent signalés dans les sondages comme nuisibles du moins perturbants.

A l'école, les bruits sonores se traduisent par d'autres variables comme le bavardage en classe, répondre en même temps aux questions de l'enseignant, les cris dans les couloirs de l'établissement, les jeux bruyants dans la cour, notamment avec un grand effectif des élèves.

D'autres caractéristiques comportementales se dévoilent dans ce sens chez les enseignants comme leur qualité vocale qui, pour les apprenants, peut être forte, faible ou rauque et celles de provoquer un bruit en tapant sur le bureau, le tableau ou l'estrade pour interpeller les élèves.



La proximité du voisinage révèle des traits similaires à ceux signalés ci-dessus dans le milieu familial et scolaire mais aussi ceux spécifiques lors de grands travaux de réaménagement avec des instruments bruyants, proches du seuil de danger à 100 dB dans l'échelle de bruit. Les jeux d'enfants dans les escaliers des appartements en immeuble et en cité HLM sont considérés par la plupart des habitants comme des bruits intolérants, sans oublier de noter le bruit produit par des klaxons, de façon générale la circulation routière, ferroviaire et des aéroports, la musique dans les magasins et lors de mariage. Les activités de loisirs dans les jardins publiques ou quartiers occasionnent également des bruits non négligeables en terme de gêne sonore.

Nous constatons qu'en Algérie, le Décret 93-184 qui réglemente l'émission des bruits en tant que nuisances sonores n'est presque pas observé, malgré une notable prise de conscience des bruits comme nocifs comme nous le verrons dans les témoignages de cette étude.

### **3. Présentation et analyse des résultats**

Pour répondre à notre problématique de départ nous avons conçu une petite enquête en juin 2010, auprès de neuf personnes dont trois hommes et six femmes résidant à Oran. Six d'entre eux habitent les quartiers du centre-ville et celui de St- Eugène, deux d'entre eux vivent à Gdyl banlieue d'Oran et un enquêté habite une villa d'un quartier favorisé.

Les enquêtés sont âgés entre 22 et 76 ans, de niveaux d'instruction différents : un étudiant, quatre agents de service dont un retraité, deux femmes au foyer de niveau primaire pour l'une et analphabète pour l'autre, une directrice d'école, un professeur en médecine.

Nous avons utilisé une dizaine de questions semi-ouvertes portant sur l'aspect scolaire, culturel et de santé pour essayer de comprendre leurs conceptions et conduites face au bruit.

A la première question "*Pensez-vous qu'il y a du bruit à la maison ? Oui / Non ?*",

Les réponses sont majoritaires dans l'affirmation (Oui : 6), contre trois personnes vivant dans des habitations individuelles (Non : 3).

"*Quelles sortes de bruit ?*" cette deuxième question nous permet d'identifier les possibles nuisances comme la musique, télévision, radio, pour quatre enquêtés (4), les voix et discussions sont gênantes pour cinq autres (5), les déplacements d'objets indisposent deux d'entre eux (2) tandis que deux personnes sont sensibles au bruit produit par le claquement de portes (2).

Ce niveau sonore se situe à 70 dB environ, seuil de gêne selon l'échelle de bruit, alors qu'un appartement dit calme est à 35 dB, c'est pourquoi ces sujets avouent ce désagrément qui à long terme les a rendus sensibles à toutes manifestations sonores quelles qu'elles soient.

Ce constat va être confirmé par la troisième question "*Est-ce que le bruit vous gêne ? Lequel ?*" où huit personnes sur neuf répondent par l'affirmative, insistant sur la musique, la télévision (4), voix (2), objets déplacés (1), et même le déplacement de personne (1) sous-entendant une démarche bruyante par le claquement des chaussures.

La question suivante "*Avez-vous conscience que vous parlez fort ?*" nous autorise à penser le lien entre audition et nuisance sonore.

Sept enquêtés ont bien conscience de ce fait (Oui : 7, Non : 2) ce qui correspond aux observations cliniques des spécialistes de l'audition et des orthophonistes de la présence d'une gêne auditive et par là un contrôle défectueux de la voix.

La cinquième question "*Qui parle fort à la maison ?*" va faire départager les avis sur la particularité vocale homme-femme, néanmoins les réponses sont quelque peu surprenantes, nous attendant à des réponses visant essentiellement les hommes. Or

plus de la moitié des sujets interrogés affirme que les femmes parlent aussi fort que les hommes (5/9).

Pourtant en acoustique la fréquence grave-aigu de la voix d'homme est de 140 Hz, tandis que celle de la femme se situe à 260 Hz et celle de l'enfant à 300 Hz. Cela dénote bien les changements comportementaux de la société actuelle.

Une sixième question "*Les voisins sont-ils bruyants ? Quels bruits ?*" nous oriente vers l'aspect sociétal et culturel du bruit, ce qui correspond à l'objectif central de notre questionnaire (Oui : 6, Non : 3). Les mêmes réponses comme la musique, la télévision, les travaux, les disputes, les jeux des enfants confirment la gêne auditive.

La septième question "*Pourquoi parlez-vous fort aux enfants ? Pour vous imposer ? Par habitude ?*" fait intervenir le facteur acoustique mais surtout l'aspect éducatif.

Les enquêtés reconnaissent qu'ils s'adressent de nos jours autrement aux enfants en élevant la voix (8 sur 9) pour se faire entendre mais aussi dans le sens de mieux s'imposer, les enfants se révélant de plus en plus sourds face à l'éducation parentale. Cet effort d'amplitude acoustique engendre de nouveaux indicateurs de bruit.

"*Saviez-vous que le bruit pouvait entraîner des difficultés scolaires ?*", cette question suscite encore une fois la conscience de la culture du bruit dans les familles, dès le jeune âge, (Oui : 6, Non : 3). La réussite scolaire semble correspondre à un excellent marqueur d'éducation parentale.

La neuvième question "*les nuisances sonores posent-elles des problèmes de santé ? Comme la fatigue, les insomnies, ... ?*" (Oui : 4 dont l'étudiant de 22 ans, Non : 5). La réponse de l'étudiant nous oriente vers la pratique abusive des baladeurs par les jeunes qui n'acceptent pas toujours selon de nombreuses études internationales l'idée de répercussions sur leur santé auditive en premier lieu.

La dernière question "*Avez-vous des problèmes d'audition ?*" Les réponses négatives (8/9) vont montrer qu'il est difficile d'avouer

sa gêne auditive, en dehors du retraité âgé de 73 ans, ce qui impliquerait pour ces personnes interrogées la reconnaissance d'une pseudo surdité avec ce que cela entraîne comme fâcheuses conséquences dans le groupe familial sur le plan personnel.

Malgré l'échantillon réduit des personnes interpellées dans ce sondage, l'analyse globale des réponses révèle des indicateurs précieux, correspondants aux résultats d'études internationales, quant à la connaissance des différents aspects des bruits dépistés comme nuisibles, par tous les acteurs, homme ou femme, jeune ou plus âgé évoluant dans un cadre familial particulier, un lieu scolaire commun pour les enfants selon un mode sociétal qui les distingue.

1°- Le bruit s'inscrivant dans la répétition et l'intensité, quelle que soit la source, présente une nuisance sonore affectant la santé, la scolarité et les comportements familiaux.

Nous avons cependant noté que la moitié des enquêtés (5 sur 9) s'est étonnée d'apprendre que la fatigue et les insomnies pouvaient provenir du bruit comme les travaux de chantiers approximatifs du lieu d'habitation où les marteaux piqueurs à 120 dB sont considérés par les échelles de bruit en tant que seuil de la douleur.

2°- La diffusion journalière avec un volume conséquent de la musique, radio et télévision est gênante car ces exemples, semblables à l'effet discothèque à 95 dB, représentent le seuil de danger pour l'audition. Les klaxons à 85 dB, seuil de risque pour la santé des oreilles ne semblent pourtant pas inquiéter les personnes consultées.

3°- La force et la qualité vocale dans les discussions et disputes comme aspects de langage et de communication ressortent clairement dans les réponses comme effet gênant d'où le réflexe de porter ses mains au niveau des deux oreilles pour les protéger de l'intensité du flux sonore.

Deux principales raisons peuvent justifier ces observations sur le volume puisque la mesure d'une conversation dite animée s'élève à 65 dB inscrite comme seuil de gêne et de fatigue auditive.

Dans le cas de disputes certains propos langagiers sciemment répétés pour mieux argumenter un critère sensible renforcent la sensibilisation au bruit. "Tu me fatigues" entend-on.

Les recherches en neurosciences ont étudié au niveau du cerveau l'effet de la répétition comme entraînant la fatigue. Nous savons que l'imagerie cérébrale offre actuellement la concrétisation et l'explication de nombreuses conceptions et données abstraites.

L'autre éclaircissement nous est fournie par la phonétique acoustique, étude des sons du langage humain tels qu'ils sont perçus et transmis. La phonétique les classe en trois types, consonnes, voyelles et semi-voyelles, dans le cas de la langue française.

Les consonnes sont appelées "broyantes" contrairement aux voyelles décrites comme des sonantes.

Pourquoi les consonnes sont-elles des broyantes ?

Les acousticiens nous informent que l'analyse acoustique des consonnes présente des aspects spectrographiques proches de ceux des bruits : si on met côte à côte les deux sonagrammes de la consonne [t] et d'un bruit quelconque, les deux courbes graphiques sont ressemblantes alors que les voyelles dont les tracés sont périodiques, contrairement aux consonnes aperiodiques ou irrégulières, sont mélodiques et par définition elles sont dites musicales et ne peuvent contenir des bruits.

Nous pensons que dans l'analyse acoustique des disputes ou conversations animées en langue arabe, française ou berbère, dans la société algérienne, outre le volume et la répétition, il importe d'examiner le contenu lexical, à savoir les vocables utilisés comprenant des consonnes comme [p-b-t-d-k-g] consonnes principalement occlusives par le mode d'articulation nécessitant sur le plan psychophysiologique le blocage momentané de l'air expiré. L'effort respiratoire et de production, quoique naturel,

intensifie ces consonnes au point de les percevoir réellement comme des bruits.

Nous pouvons dire que quand nous parlons nous produisons du bruit.

Le bruit est gênant, nocif, ses effets largement démontrés dans des travaux internationaux, notamment par l'OMS sur le plan environnemental, en santé publique, des apprentissages scolaires, des comportements au sein des particularités éducatives et culturelles de toutes familles et sociétés, voire des pays du monde.

## **Conclusion**

Cette étude, trop restreinte pour que ses résultats soient véritablement fiables, nous donne toutefois un petit aperçu des conséquences directement liées au bruit. De ce fait nous avançons ici la conclusion que les algériens arrivent à identifier certaines nuisances sonores car intégrées dans leur quotidien, sans penser pour autant aux éventuelles difficultés de santé. D'où la nécessité de prévoir des espaces d'informations et de formations des acteurs familiaux et des acteurs de l'école.

Les programmes préscolaires abordent l'éducation sensorielle, l'éducation aux sons, à la musique, aux différents bruits naturels qui nous entourent, au silence. L'intérêt serait aussi d'inculquer dès le plus jeune âge l'effet néfaste du bruit impliquant la culture parentale, que les parents puissent contribuer à la culture de l'école de manière à faire partager et expliquer le quotidien de chaque enfant dans son évolution. Cette conception nous amène à ce que nous appelons "la culture de la différence", essentiellement examinée dans les travaux relatifs aux "handicaps", afin de proposer autrement la lecture des compétences différentes ou particulières à tel ou tel type de handicap ou de maladies. Actuellement les débats politiques, littéraires ou autres soulignent les richesses de la diversité dans les sociétés modernes ou au contraire décrivent ces différences comme ce qui peut les entraver.

Prévenir les nuisances sonores permet d'éviter dans les tout premiers apprentissages fondamentaux la confusion des sons du langage et d'entendre "poire" au lieu de "boire" pour donner du sens à la communication, acquérir et apprécier les subtilités de la langue qu'elle soit maternelle ou seconde et à moyen ou long terme comprendre l'importance apportée à la qualité de vie.

Les actions que nous avons menées depuis 2009 sur le dépistage et la prévention à la sensibilisation au bruit chez les lycéens et les étudiants de l'université d'Oran nécessitent de nombreux développements dans une étude plus approfondie.

C'est un thème peu abordé en Algérie alors que le bruit fait partie intégrante du quotidien et du vécu émotionnel de tous les algériens.

D'où pour nous l'importance des moindres observations signalées dans cet article pour la poursuite de ce travail.

### **Sources bibliographiques**

Guastavino, C., « Evaluation sensorielle et diversité culturelle », revue *Psychologie Française*, PUG, N°48, 2003

Halpern, C., « La santé un enjeu humain, enjeu de société », Collection "ouvrage de synthèse", mai 2010, 352 p.

Lorenzi, C. et Ziegler, J., *Le bruit*, *Journal du CNRS*, N°204, Janvier 2007, site consulté le 06/11/2011.